



Comité d'Entreprise Européen

CARREFOUR



ou Comité d'Information et de Concertation Européen



Qui le compose ?

Présidé provisoirement par Jean-Luc Delenne le comité est composé par des représentants de la direction du groupe Carrefour, dont Alexandre Bompard est le nouveaux PDG, et des représentants du personnel de tous le pays Européen dans lesquels Carrefour à des magasins intégrés. Michel Enguelz en est le secrétaire.

La délégation FO

Jésus Sanchez

Martine Saint Cricq

Dorota Rowicki

Sandrine Saroul

Jean-Marc Robin

Les pays

France : 12 membres
(5 FGTA/FO – 1 CFE CGC – 3 CFDT – 2 CGT)

Belgique : 3 membres
(BBTK – LCB)

Espagne : 8 membres
(CC.OO-FECOHT – UGT – FETICO)

Italie : 3 membres
(FISASCAT – UILTUCS – FILCAMS)

Roumanie : 1 membre
(FRATIA)

Pologne : 2 membres
(SOLIDARNOSC)

Un représentant du syndicat Européen UNI (dont la FGTA/FO est membre) siège également au comité en qualité d'observateur.

Les temps forts

- Réunions des syndicats européens affiliés à l'UNI,
- Déjeuner au Centre de formation Smak Kariery, avec animation culinaire autour de produits du terroir polonais,
- Activités et perspectives économiques et stratégiques du Groupe Carrefour par Alexandre Bompard,
- Désignation du Secrétaire Adjoint,
- Désignation du représentant des salariés au Conseil d'Administration de la Société Carrefour,
- Bonnes pratiques et promotion de la Diversité dans les activités du groupe Carrefour, par Mathilde Tabary,
- Présentation d'une analyse quantitative et qualitative d'indicateurs sociaux à fin juin 2017, par Jean-Luc Delenne,
- Évolutions économiques, financières et sociales en Europe, par Jérôme Creel, Professeur d'économie ESCP,
- Information sur la Protection des Données Personnelles chez Carrefour, par Philippe Gabillaut,
- Présentation du Global Compact, Droits humains et objectifs de Développement Durable, par Antony Ratier,
- Présentation de Carrefour Pologne,
- Présentation de l'actualité, du contexte et des activités internationales,



Ce comité a été marqué par deux temps forts : la prise de parole d'Alexandre Bompard et la nomination de Martine Saint-Cricq au Conseil d'Administration en qualité de représentante des salariés.

Alexandre Bompard : « associer les salariés aux changements structurels »

Le point d'orgue de ces trois jours fut, sans conteste, l'intervention du nouveau PDG du groupe. Après avoir évoqué les dossiers en cours, il a insisté fortement sur les défis et enjeux qui ne vont pas manquer d'animer le quotidien des salariés à travers l'Europe et plus généralement dans tous les pays où Carrefour est présent.

Fidèle à son image d'homme d'action, il n'a pas mâché ses mots pour évoquer le retard pris en matière de développement informatique et numérique, surtout à l'heure de l'explosion mondiale du digital. Chassant d'un revers de main la dualité « centralisation vs. décentralisation », cheval de bataille de son prédécesseur et qui pour lui n'est pas un sujet, il a évoqué la réorganisation de tous les services qui doivent « devenir plus agiles ». Ce qu'il appelle réorganisation évoque plutôt pour nous une restructuration qui engendrera inmanquablement des départs. Ces départs, FO les revendique « non contraints » donc négociés, pour la France, dans le cadre de l'accord de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences existant.

Après cette vision d'ensemble, qu'il n'a bien entendu pas détaillée, il nous a renvoyés à une future présentation des 18 chantiers en cours de réflexion, qu'il a lui-même entrepris dès son arrivée.

Pour répondre aux questions posées par FO, Alexandre Bompard a évoqué tour à tour :

- L'avenir des entrepôts et de la Supply Chain, ainsi que le Drive et les services de livraison à domicile,
- L'avenir des magasins de proximité,
- L'immobilier du groupe, excluant toute revente aux fins de recherche de trésorerie,
- La franchise internationale, conformément au souhait de développer l'enseigne Carrefour dans le monde.

Il n'a pas manqué non plus de rappeler que la piste du modèle de gestion en location-gérance ou en franchise sera exploitée, sans pour autant abandonner le modèle de gestion intégrée, notamment pour les magasins français. Il n'a pas exclu également la possibilité de fermer des magasins non rentables, sans en préciser le nombre et le format (proximité, supermarché ou hypermarché).

À la question « envisagez-vous d'associer Carrefour à d'autres acteurs de la distribution non alimentaire » (notamment Fnac et Darty, dont il a été l'acteur de la fusion et du redressement), Alexandre Bompard a répondu qu'il étudiera toutes les options qui lui seront offertes.

Pour conclure, il a affirmé être très attentif aux conséquences sociales du bouleversement annoncé, avec notamment l'arrivée sur le marché de concurrents comme Amazon. Alexandre Bompard s'est dit très attaché à la qualité du dialogue social, exhortant les représentants du personnel à discuter et à négocier les différents aspects des réformes à venir. Pour lui, il est « essentiel d'associer les salariés du groupe à ces changements structurels, et vital de respecter ce qui doit rester l'ADN du groupe, à savoir l'engagement des équipes sur le terrain pour maintenir à flot le paquebot Carrefour ».

Lors de ce Comité Européen, **Martine Saint-Cricq** a été désignée représentante des salariés au Conseil d'Administration du Groupe Carrefour. Cette disposition est issue des dernières lois dites de « Modernisation du travail » et implique de la part du salarié choisi de démissionner de tous ses mandats syndicaux dans l'entreprise. Les membres du Comité ont tenu à témoigner à Martine tout leur soutien dans ses nouvelles fonctions et lui ont rendu hommage pour son engagement sans faille auprès des salariés, notamment dans son combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'entreprise. Merci Martine.

